

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2011
(Liste au dos)

Mise à jour du lieu

Le Grand Quevilly, le 2 Octobre 2024

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2024/2025 - Stage Sélection Départemental 10 - Masculins nés en 2011

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convoquer avec la Sélection de Seine Maritime des jeunes masculins nés en 2011, pour participer à un stage de préparation à la compétition Inter-Comités et aux futures échéances de la détection territoriale normande. Ce stage aura lieu :

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024, à GONFREVILLE L'ORCHER

Gymnase Auguste Delaune, Avenue Charles De Gaulle

Rendez-vous à 9h45 et fin vers 12h00

(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- **Un ballon (Taille 2)**
- **Une gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- **Des chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- **Des affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- **Des affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES**

Stage 11 + ICT 1 : Stage de 2 jours, **Mardi 29 et Mercredi 30 Octobre 2024** (CRJS du HAVRE + Salle Abalo à MONTIVILLIERS), puis départ vers CAEN le Mercredi 30 Octobre à l'issue du stage, pour jour les Inter-Comités Territoriaux 1 sur les **Judi 31 Octobre et Vendredi 1^{er} Novembre 2024**

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT SELECTION 76 MASCULINS 2011**

Référent : Anthony CLAEYS ☎ 06 81 95 28 99 ✉ anthony.claeys@hotmail.fr

Intervenants : Bastien COUPARD - Nicolas CLAUDEL

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection ci-dessus.

Sportivement,

Vincent THOUMYRE
Vice-Président
Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- ☐ J-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ F. PROUFF - CTS LNHB
- ☐ P. MAHE - CTF LNHB
- ☐ Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2011

STAGE SÉLECTION DÉPARTEMENTAL 10 - Dimanche 13 Octobre 2024 - à GONFREVILLE L'ORCHER

Réfèrent : Anthony CLAEYS ☎ 06 81 95 28 99 ✉ anthony.claeys@hotmail.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
BERGER-SAGOT	ELIOTT	FECAMP	18/11/2011	162	D	GB
BOUTTE	LOAN	BARENTIN	31/08/2011	167	G	AR/AIL
DESHAYES	AXEL	BIHOREL	28/06/2011	158	D	AIL/DC
GODQUIN	ETHAN	EU	14/09/2011	162	G	AIL
HUET	GABRIEL	BIHOREL	26/09/2011	174	D	PVT
LANGLET	TIMEO	ARQUES	13/09/2011	160	G	GB
LECOURT-PRUD'HOMME	CLEMENT	BIHOREL	06/06/2011	160	G	AIL
LEPORTIER	BASILE	BIHOREL	12/07/2011	158	D	AL/DC
LETELLIER	JOHANNES	SOTTEVILLE	23/06/2011	165	D	DC/AR
LOUISET	GAEL	GONFREVILLE	10/08/2011	163	D	DC
LUCIA	MAXANDRE	OISSEL	04/04/2011	178	D	AR
NICOLLE	Yael	DEVILLE MAROMME	26/04/2011	172	D	GB
QUERTIER	EVAN	DEVILLE MAROMME	02/03/2011	170	D	AR
QUITTEVILLE	TIMEO	ROUEN	17/04/2011	167	D	AR/PVT
RANGE	GABRIEL	BIHOREL	06/01/2011	172	G	AR
SCHNEERSOHN	GASPARD	FECAMP	04/04/2011	160	D	DC/AIL

MERCI DE CONFIRMER VOTRE PARTICIPATION (OU NON) AU RÉFÉRENT DE LA SÉLECTION.

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.